



Un Village Vinicole en Chablisien

La Chapelle Vaupelteigne
et son Histoire

Robert Fevre Pilier Chablisien

Cette brochure a été réalisée d'après tous les renseignements réunis auprès de Monsieur Robert FEVRE Pilier Chablisien à Chablis, que nous remercions.



LA CHAPELLE-VAUPELTEIGNE.
Une Rue sur le Serein. La pêche sur les bords du Serein.

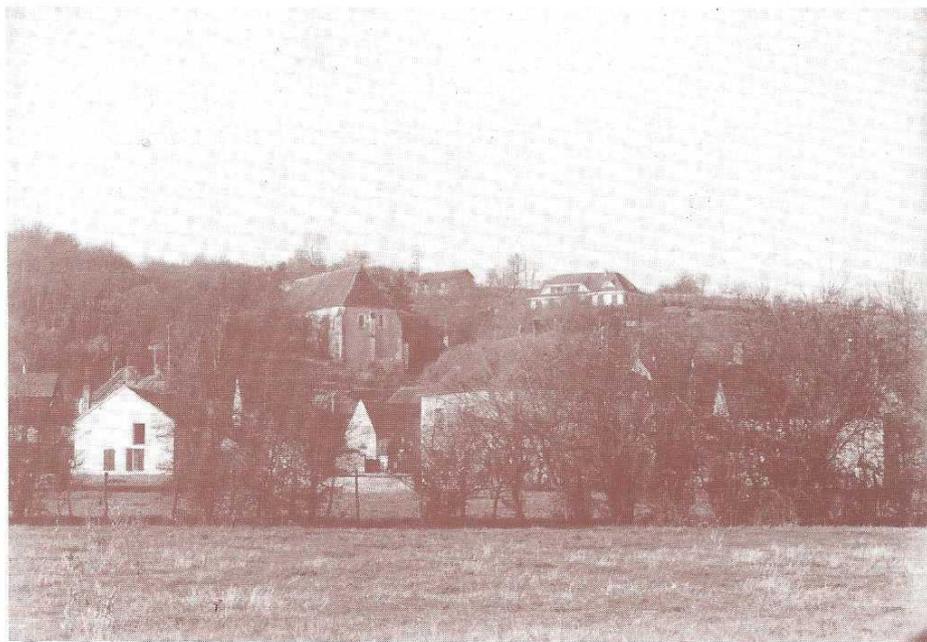
La commune de LA CHAPELLE-VAUPELTEIGNE s'étale en longueur dans la vallée du serein en aval de Chablis, au pied de coteaux coiffés de vignes.

Sa superficie est de 504 hectares et sa population atteint à peine la centaine d'habitants.

SOBRIQUETS

Autrefois, les habitants de certaines communes avaient des sobriquets. Ceux de La Chapelle-Vaupelteigne étaient appelés les Cochons, et alors on disait : « Ils sortent de l'église pour salir La Chapelle ». A vrai dire, à une époque éloignée, la longue rue et les cours étaient boueuses de par la nature du sol et du passage des bestiaux, humides par le voisinage de la rivière, ombragées le matin par les peupliers et en fin d'après-midi par la côte. M. Ch. Moiset, dans l'« Annuaire historique de l'Yonne », nous dit « que ce mot de Cochons doit être pris dans son sens le moins figuré (pour le passé, s'entend). Ce n'est pas dans ce pays, assure-t-on, que le savon fut inventé ».

Hâtons-nous d'ajouter que, depuis très longtemps, cet état de choses n'existe plus.



VARIATIONS ORTHOGRAPHIQUES

Sur le cartulaire général de l'Yonne, en 1126, on trouve la première orthographe nominale du village : Capella de Vallepeletana et Capella Vallis Pelletanæ.

Puis, successivement, Capella Juxta Ponchiacum en 1156, Capella Juxta Melligniacum en 1220, La Chapelle-dessus-Maligny vers 1430, La Chapelle-de-Vaupelletaine en 1516. Ce village se désignait aussi simplement Vaupeletaigne ou Vaupeltaine.

Son nom de La Chapelle lui vient de son église qui, avant de former une paroisse curiale, était simple chapelle. Et Vaupelletaine ou Vaupeltaigne a son origine définie par M. Prot, ancien inspecteur de l'Instruction primaire, et relatée par M. Ch. Moiset dans l'« Annuaire de l'Yonne » : « Ce petit village est situé dans la vallée du Serein sur le bord même de la rivière où il était facile d'établir des tanneries ou des pelleteries ». Cette explication paraît très vraisemblable.

Avant 1789, ce village dépendait de la généralité de Paris, de la province de Champagne, de l'élection de Saint-Florentin, du diocèse de Langres, du baillage de Troyes et de la prévôté de Maligny.

LES SEIGNEURS DE MALIGNY

Le village relevait du fief des seigneurs de Maligny dont il portait le nom (Capella Melligniacum) aux XIII^e et XIV^e siècles. Mais ce fief se partageait avec celui de Poinchy, malgré qu'il était vassal de Maligny.

Dès 1126, la Fabrique de Poinchy y commença le défrichement de terres qu'elle conserva ensuite jusqu'à la Révolution.

En 1743, de façon pompeuse, nous voyons Messire Jean-Claude de Baudesson, écuyer, seigneur de Poinchy, La Chapelle de Vaupeltaigne et Basses. Ce dernier nom signifiait une ferme, sur le plateau au nord-est de Beines, détruite au temps de la Révolution.

Les droits et les possessions du seigneur de Poinchy sur La Chapelle, cessèrent en 1752 quand celui-ci vendit toutes ses propriétés à son suzerain, le Comte Jean-Baptiste d'Aguesseau de Fresnes, seigneur de Maligny, conseiller d'Etat.

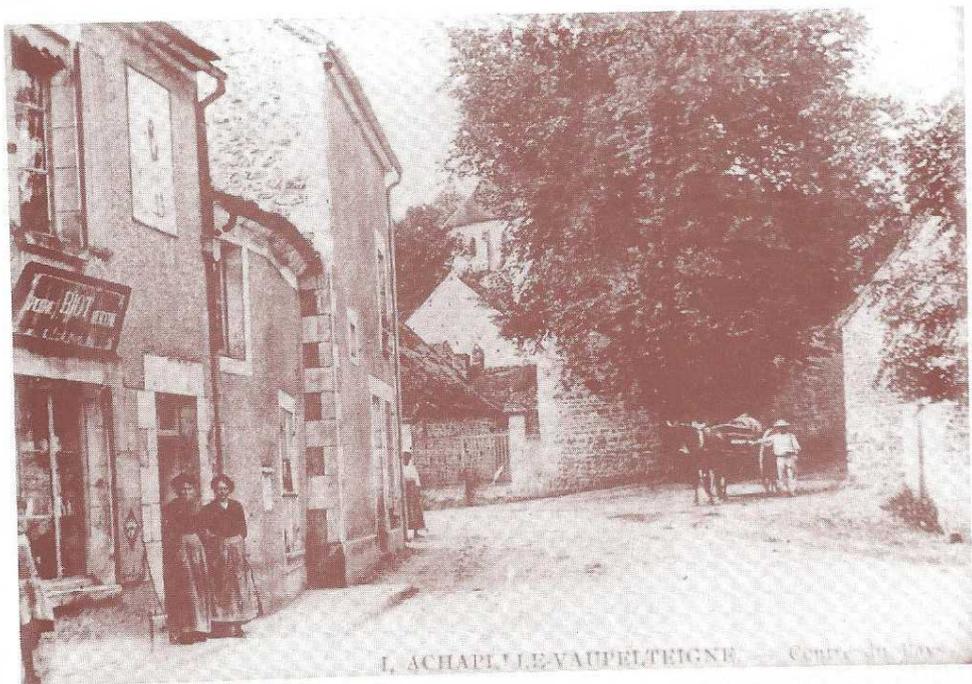
Ainsi, dès lors, tout le fief de La Chapelle dépendit de Maligny jusqu'en 1790 où l'ancien régime disparut par l'abolition des droits féodaux et une nouvelle administration.

NAISSANCE DE LA COMMUNE

Après 1790, le village fut érigé en commune. Les biens nationaux consistant en des propriétés de la cure et de la fabrique de La Chapelle, de la cure et de la fabrique de Maligny, de la fabrique de Poinchy, de la commanderie de Fontenay, des Ursulines et de la chapelle Sainte-Croix de l'église Saint-Martin de Chablis, du chapitre Saint-Martin et de l'émigré Chamon de Chablis, de Bellanger de Rebourseaux, et de l'Etat, furent vendus aux habitants de la commune du 27 avril 1792 au 28 juin 1813.

En 1792, pour manifester leur joie en acceptant les idées républicaines, la municipalité fit planter un arbre de la liberté qui, ayant cessé de vivre, fut remplacé quelques années plus tard par un autre.

C'était un orme, situé au centre du village, sur la place, à la jonction de la rue en pente conduisant à l'église et à la vallée des Rosiers. A un mètre au-dessus du sol, il mesurait 3,15 mètres de circonférence, y compris les boursouflures extérieures. Il périt lors de la tempête du 8 février 1984.



Vue sur l'orme

PREMIÈRE CHAPELLE

Longtemps avant l'érection de l'église paroissiale actuelle, la commune eut une chapelle bâtie par l'archidiacre Isaac, à qui elle fut cédée en 902 par l'évêque de Langres, à titre de récompense pour les sacrifices qu'il s'était imposés à cette occasion, et c'est probablement de cette chapelle que le village a pris le nom qu'il porte encore de nos jours. Cette antique chapelle fut solennellement bénite et consacrée le 30 mai de l'an 903, en l'honneur de Notre-Dame, de saint Didier et de ses compagnons martyrs, sous l'évêque Argrin. La charte, qui en fait mention et que l'on trouve aux archives de Chaumont, est signée de l'archevêque de Lyon, des évêques d'Autun, de Chalon-sur-Saône, de Langres et de Mâcon, du prévôt de l'église de Langres et de trois archidiacres.

La consécration solennelle de cette chapelle, faite par le métropolitain assisté de quatre évêques suffragants et la donation de cette même chapelle faite par l'évêque Argrin, de Langres, à l'archidiacre Isaac, prouve, qu'à cette époque reculée, cette chapelle formait une vraie paroisse curiale et donc, que le village existait alors. En outre, comme de juste, l'archidiacre obtenait les revenus de la chapelle, c'est-à-dire le rapport de ses biens, les offrandes des fidèles et tous les droits curiaux. Puis nous n'avons plus de renseignements sur cette première chapelle, tant pour connaître son emplacement que pour savoir ce qu'elle est devenue.



L'ÉGLISE ACTUELLE

Quant à la première, qui a saint Sébastien pour patron principal et saint Philippe pour patron secondaire, c'est l'église actuelle que nous connaissons, autrefois du diocèse de Langres et du doyenné de Tonnerre. Elle était le siège d'une cure à la collation de l'abbé de Tonnerre, à qui elle fut donnée en 1108 par l'évêque Robert : depuis le début de notre siècle, elle n'est plus paroisse curiale.

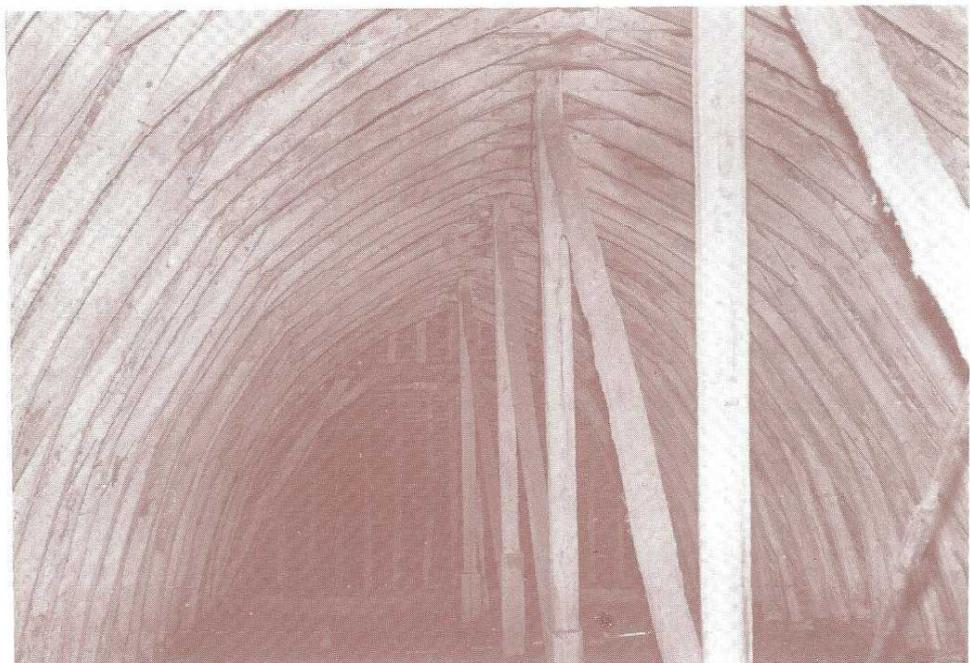
L'église, sur plan rectangulaire à une seule nef, de petites dimensions, est édifiée à quelques dizaines de mètres de la rue principale sur la pente de la côte et dominant le village. La nef ogivale est plafonnée, éclairée par les petites baies romanes en plein cintre du chœur. Le plus intéressant est le portail roman, trilobé, orné d'une croix fleuronée avec l'agneau pascal au tympan, archivolté à boudins ; les chapiteaux à crochets de ses colonnettes et les rameaux de chêne sculptés aux pieds droits seraient une marque du XIII^e siècle. Cet édifice est un des plus anciens de l'Yonne par son architecture et sa sculpture, et l'un des plus rares par l'unité de son style.

Il n'y a pas de clocher, mais avant 1929, une sorte de cage en forme de lucarne, en saillie à l'ouest du toit, contenait l'unique cloche qui se trouve depuis directement sous les tuiles. Cette cloche porte la date de 1783, mais un registre de la mairie indique 1785, le 27 juin. Donc, ce jour, il y eut la bénédiction de deux cloches par M^e Gaspard Mulson, curé de la paroisse : celle qui nous reste a eu pour parrain, M^e Jean-Charles Cottin, chirurgien et lieutenant en cette prévôté, et pour marraine dame Anne Pernot, veuve de M^e Jean Berrué, négociant.

L'autre cloche, disparue à la Révolution, a eu pour parrain M. Nicolas Papavoine et pour marraine M^{me} Boucheron. Par-devant Philippon étant marguillier et Mignard syndic.

L'église fut restaurée vers 1928 par les soins de l'abbé Urbain Balitrand, curé de Poinchy et desservant de La Chapelle, puis sur son initiative, fut classée sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 9 décembre 1929.

Sur l'armorial de l'Yonne de M. Aristide Déy, nous avons relevé le blason de l'abbé Paul Morlot, curé de La Chapelle-Vaupelteigne de 1692 à 1703, sur fond d'or à sept merlettes de sable, 3, 2, 2 ; nous n'avons pu faire autrement que de l'adopter comme blason communal, étant le seul élément local de ce genre.



LA CONSTRUCTION DU PONT

Jusqu'en 1876, il n'y avait pas de pont sur la rivière, mais seulement une passerelle de bois pour les piétons, qui était détruite de temps à autre soit par les intempéries, soit par les crues du Serein. Pour se rendre sur l'autre rive, les voitures à chevaux traversaient la rivière à gué un peu en aval du pont actuel et naturellement aux basses eaux.

Pour remédier à ces difficultés périodiques, le conseil municipal décida, le 9 mai 1875, de construire un pont. L'année suivante, les travaux commencèrent sous la direction de M. Chapoulade, entrepreneur à Carisey. En 1877, le pont fut achevé. Il se compose de trois belles arches en pierre, cintrées, situées à 80 mètres environ en aval de l'ancien moulin communal.

Non seulement ce pont facilita l'exploitation des terres de la plaine et des vignes de Fourchaume, ainsi que le passage des bestiaux dans les nombreuses prairies de la rive droite, mais peu après sa construction, il acheminait vers la petite gare à partir de 1887, les voyageurs qui ne se déplaçaient à cette époque, que par le train.



VESTIGES

En 1970, l'abbé Duchatel entreprit des fouilles archéologiques, au lieu dit : « les roches » qui mirent à jour les vestiges d'un établissement romain.

Il y aurait également eu une habitation sur le flanc de « la tête ronde », entre la Fourchaume et Maligny, car il y reste une cave et les traces d'une allée de buis.



Vue sur « les roches » et la cabane où les archéologues rangeaient les objets trouvés

LES GUERRES

La guerre 1914-1918 se fit ressentir douloureusement dans certaines familles et, à l'image de toutes les communes françaises, le maire Henri Tupinier et son conseil municipal firent ériger un monument aux morts de cette grande guerre. L'inauguration eut lieu le dimanche 30 octobre 1921 en présence de nombreuses personnalités officielles et d'une foule immense, attirée aussi par un décor fastueux. Les noms de neuf des enfants de la commune tombés au champ d'honneur, figurent sur le monument et en mémorent le souvenir immortel.

Il y a une dizaine d'années, on ajouta sur ce même monument une plaque de marbre portant les noms de deux jeunes soldats morts, l'un en 1940 et l'autre en 1956 en Algérie.



Le Monument lors de l'inauguration

Les 80 hectares de vignoble de la commune se situent pour partie sur la rive gauche du Serein ; les lieux dits « Vautanlay » et « les Grands Vignes » dominant le village fournissent des vins blancs d'appellation Chablis provenant du cépage pinot-chardonnay.

Sur la rive droite, le cru de la Fourchaume qui s'étale sur 34 hectares est l'un des grands seigneurs parmi les premiers crus et sa réputation lui vaut de rassembler sous son aile quantité de productions voisines. La Côte est bien exposée au soleil de midi et est l'exact prolongement de celle des grands crus. Les vins qui en sont issus participent souvent des qualités de ces derniers.

Un grand « Fourchaume » se distingue par sa puissance, sa race et son bouquet.



*Vue sur une partie du vignoble
Au fond la côte de la Fourchaume*

